



**PLAN D'ACTION DU PARC  
OLYMPIQUE À L'ÉGARD DES  
PERSONNES EN SITUATION  
DE HANDICAP**

**2024-2025**



# TABLE DES MATIERES

CONTEXTE.....	4
ENGAGEMENT À FACILITER L'INTÉGRATION .....	4
Projets construction/réfection .....	4
Stratégie numérique intégrée.....	5
Projet d'aménagement Vert Viau .....	6
Le nouveau funiculaire .....	6
Fondation Les Petits Rois.....	7
PORTRAIT DU PARC OLYMPIQUE ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS .....	8
L'organisation en bref .....	8
Nombre d'employé(e)s.....	8
Projet de remplacement de la toiture du Stade .....	9
Mission .....	10
Vision .....	10
Valeurs.....	10
Secteurs d'activités .....	11
COMITÉ DE TRAVAIL.....	15
Responsable du plan d'action.....	15
Processus de suivi .....	16
Présentation des membres du comité de travail.....	16
CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS.....	19
OFFRE DE SOUTIEN-CONSEIL .....	19
BILAN DES MESURES RÉALISÉES AU 31 MARS 2024 .....	20
OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES ENTRE LE 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2024 ET LE 31 MARS 2025.....	30
REDDITION DE COMPTES.....	40
ADOPTION DU PLAN D'ACTION.....	40
PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION.....	40
COORDONNÉES .....	41

## CONTEXTE



Le Parc olympique accorde une importance particulière aux préoccupations et aux notions d'accessibilité universelle, tant pour son personnel que pour les clientèles. Ainsi, annuellement, il soumet à l'Office des personnes handicapées du Québec son plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de l'année suivante, en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Le Plan s'inscrit dans la démarche gouvernementale visant à poser des actions fortes et coordonnées pour réduire concrètement les obstacles qui persistent à la participation sociale des personnes handicapées et améliorer significativement la vie de ces dernières.

Appuyé par la direction, aligné à son plan stratégique et avec l'ambition de rendre toujours plus accessibles ses installations pour tous, le présent plan s'inscrit dans la continuité des efforts déployés depuis les dernières années afin de respecter ses engagements. Ainsi, il vise à identifier les obstacles, dresser le bilan des mesures de la dernière année et décrire les mesures préconisées pour l'année qui débute.

## ENGAGEMENT À FACILITER L'INTÉGRATION

### Projets construction/réfection

Fort d'un solide plan d'immobilisations pour la prochaine décennie, le Parc olympique veille à l'intégration d'un volet d'accessibilité universelle (AU) dans ses projets afin d'offrir des installations qui répondent aux besoins de tous les visiteurs et visiteuses. En effet, l'aménagement de composantes d'accessibilité universelle est planifié dans la phase de conception de tout projet. Les professionnels doivent donc en tenir compte afin de respecter les normes et règlements en vigueur.

## Nouveaux bureaux administratifs collaboratifs

Cette année, un grand projet rassembleur a vu le jour avec l'aménagement de nouveaux bureaux administratifs. De nombreuses zones de travail libres utilisant du mobilier polyvalent ont été mises en place pour favoriser la collaboration et la créativité. Des cabines insonorisées ont été installées pour l'utilisation de tous afin de permettre aux membres du personnel de travailler dans le calme et faciliter la concentration ou pour participer aux réunions en ligne. Cet ajout permet maintenant à tous de profiter d'une plus grande flexibilité et ainsi, de mieux travailler en compagnie de leurs collègues. Par ailleurs, ce regroupement de la majorité de nos bureaux administratifs dans un seul grand espace permet d'offrir une meilleure accessibilité et proximité à nos Petits Rois dans le lieu de travail. Ainsi, les interactions avec leurs collègues sont favorisées, ce qui génère une plus grande rapidité dans l'attribution de nouvelles tâches.



## Stratégie numérique intégrée

Tirer avantage des diverses initiatives émanant de la stratégie numérique intégrée afin de faciliter l'accessibilité aux différentes sources d'information et/ou outils technologiques, ce qui contribue à mieux répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices, y compris à ceux des personnes handicapées.



## Projet d'aménagement Vert Viau

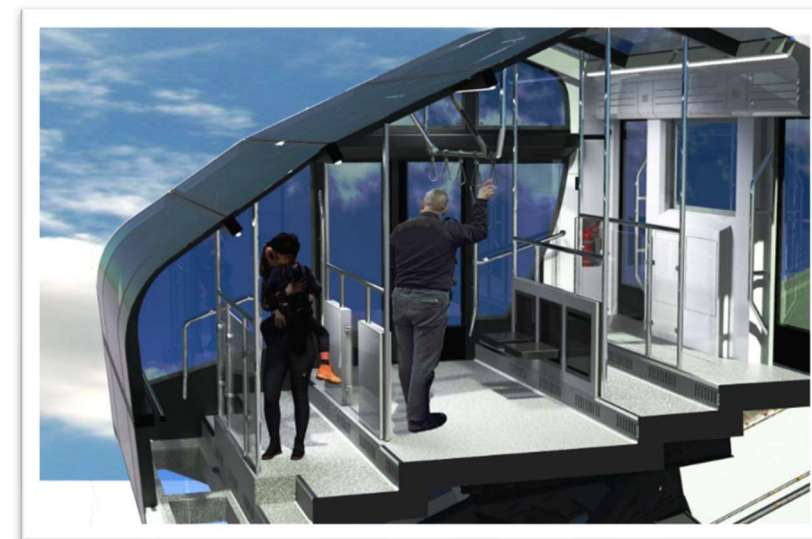
Dans la foulée des travaux réalisés par la Ville de Montréal et la STM à la station de métro Viau afin notamment de la doter d'un ascenseur pour l'accessibilité universelle, nous avons réhabilité, dans le cadre du projet Vert Viau, tout le périmètre de circulation aux abords de la station, de la Tour, du Stade Saputo et des installations d'Espace pour la vie, afin offrir un déambulateur piétonnier sécuritaire pour les citoyens et visiteurs, et aussi le rendre plus inclusif.

Des parcours naturels, intuitifs et évidents ont été aménagés pour les promeneurs; du verdissement par des arbres et arbustes a été prévu pour créer des zones ombragées et ainsi contrer les îlots de chaleur, et du mobilier urbain de la signature du designer François Dallegret, identique à celui créé pour les Jeux olympiques de 1976, a été disposé tout au long des parcours en guise de stations de repos.



## Le nouveau funiculaire

Pendant les travaux de rénovation des espaces touristiques de la Tour qui sont présentement en cours, nous avons également prévu remplacer le funiculaire existant par un nouveau, dont la conception prévoit des éléments favorisant l'accessibilité universelle. L'équipement est présentement en fabrication en Suisse et sera doté d'un seul plancher alors qu'auparavant il comportait deux niveaux, en plus d'offrir des espaces dédiés aux fauteuils roulants, ce qui offrira des conditions idéales pour ce type de clientèle parmi nos visiteurs et touristes. Rappelons que notre funiculaire actuel était en fin de vie utile ayant transporté au-delà d'un million de passagers après plus trente ans de service et devait être remplacé. Nous avons donc profité de cette acquisition pour y prévoir des éléments d'accessibilité universelle.



## Fondation Les Petits Rois

Depuis le 11 avril 2022, huit Petits Rois évoluent au Parc olympique. Jusqu'en juin 2026, ils vivront une expérience de travail en alternance avec leurs études. Cela leur permet à la fois de s'intégrer à notre milieu de travail et de développer de nouvelles habiletés en collaboration avec nos différentes directions qui les mettent à contribution. Notre engagement : faire de cette expérience un moment mémorable dans le cœur et dans la tête de nos Petits Rois, mais aussi, de nos employé(e)s qui contribuent à leur épanouissement. Nous avons à cœur de sensibiliser les membres de notre personnel au projet. De ce fait, nous leur présentons les Petits Rois et la cause lors de leur journée d'accueil. Nous travaillons aussi en continu afin de partager notre expérience sur nos réseaux sociaux et contribuons à sensibiliser d'autres entreprises à accueillir ce projet mobilisateur.

Cette année, plusieurs gestionnaires et équipes se sont d'ailleurs impliqués dans le projet en ajoutant de nouvelles tâches variées et enrichissantes pour bonifier leur séjour en milieu de travail de nos Petits Rois et Petites Reines. De plus, les Petits Rois participent à divers événements corporatifs, tels que les activités reliées à la journée de l'Halloween et à la Saint-Valentin dans le but d'échanger avec les autres et leur faire vivre une belle expérience de travail. Ils contribuent définitivement au rayonnement du Parc olympique.





## PORTRAIT DU PARC OLYMPIQUE ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

### L'organisation en bref

Création architecturale audacieuse de Roger Taillibert, le Parc olympique a été construit à la fois pour la présentation des Jeux olympiques d'été de 1976 et pour accueillir les Expos de Montréal qui y ont séjourné pendant 27 ans. Depuis son inauguration, il a accueilli plus de cent millions de visiteurs, que ce soit pour admirer la ville de Montréal depuis le sommet de la plus haute tour inclinée au monde, pour assister à un événement présenté au Stade, pour s'entraîner au Centre sportif ou encore pour participer à une activité extérieure sur son Esplanade.

Avec ses 56 000 sièges, le Stade olympique est un des plus grands amphithéâtres au Canada. Sa grande polyvalence en fait un des équipements postolympiques les plus utilisés au monde avec ses événements sportifs, ses foires, ses salons, ses concerts ou ses tournages.

Générateur de plus de 2 500 emplois et symbole international de Montréal, le Parc olympique est un important moteur de développement économique et touristique. Ouvert sur le monde et en harmonie avec sa communauté, ce parc urbain moderne est un site polyvalent et unique de découvertes, de divertissement, de sports et d'affaires.

A l'aube de ses cinquante ans, le Parc olympique s'inscrit comme un ensemble architectural arborant une valeur patrimoniale indéniable. Fiduciaire de cet important actif, le Parc olympique a pour mandat de préserver et d'exploiter les installations, tout en s'assurant que la population bénéficie de cet équipement faisant partie de la ligne d'horizon de la métropole.

### Nombre d'employé(e)s

Le Parc olympique compte sur plus de 200 employé(e)s réguliers œuvrant dans divers domaines d'expertise, dont la contribution vise à maintenir et développer l'actif immobilier des cinq sites, assurer la planification et la tenue des événements et veiller aux diverses fonctions administratives. L'organisation fait appel aussi à plusieurs centaines d'employé(e)s occasionnels qui évoluent dans des disciplines associées à l'événementiel, aux sports et au tourisme.



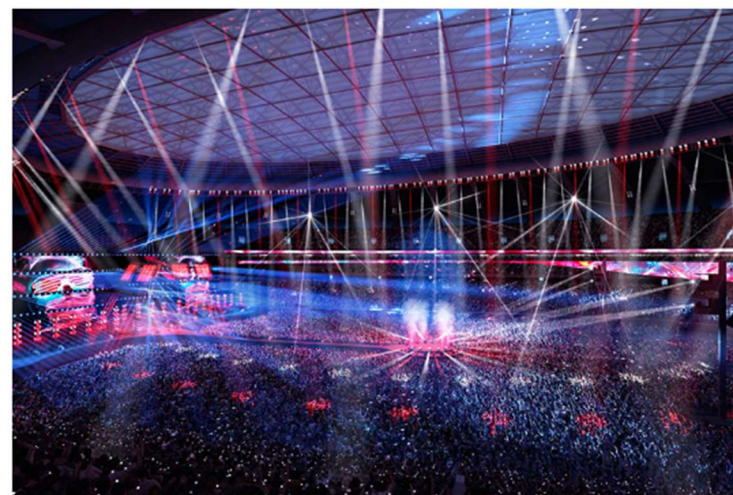


## Projet de remplacement de la toiture du Stade

Depuis le 5 février 2024, le gouvernement du Québec est allé de l'avant avec le remplacement de la toiture du Stade olympique. Un projet de grande envergure qui redonnera à cet emblème québécois son plein potentiel et ainsi engendrera davantage de retombées économiques pour le Québec avec le déploiement d'un plan d'affaires ambitieux. Cet investissement de 870 millions de dollars s'inscrit dans la volonté du gouvernement de poser un geste important et des actions majeures qui traduisent ses hautes ambitions pour le développement économique de l'est de Montréal et du Québec. Afin de permettre à ce grand projet de voir le jour, le Stade sera fermé pour une période de quatre ans (2024-2027). Il n'y aura donc aucune activité d'accessibilité universelle dans cet actif durant ces travaux.

À terme, cet élément caractéristique deviendra la plus grande fenêtre sur le ciel à Montréal, permettant d'inonder l'enceinte de la lumière du jour ou d'offrir au public une vue sur la nuit étoilée et d'ainsi faire honneur à l'idée de son concepteur, M. Roger Taillibert.

Voilà une grande nouvelle qui redonnera un vent de fraîcheur au Parc olympique et encouragera du même coup le développement de l'est de Montréal en augmentant la fréquentation du site. Cette hausse d'achalandage engendrera des retombées économiques importantes, tout en redonnant au Stade olympique son statut de symbole positif et de fierté pour les citoyens et citoyennes, mais aussi pour tous nos employé(e)s de cœur.





## Mission

- Développer, gérer, promouvoir et exploiter le Parc olympique afin notamment de permettre la tenue d'événements sportifs, culturels et communautaires, d'expositions ainsi que d'activités récréatives et touristiques, en complémentarité avec ses partenaires et la communauté environnante;
- Mettre en valeur le patrimoine et l'héritage olympique.

## Vision

- **PARTICIPER** : encourager les résidents du quartier, les Montréalais, les Québécois et les touristes à participer aux activités du Parc olympique, un lieu polyvalent et unique de découvertes, de divertissement, de sports et d'affaires.
- **ACCUEILLIR** : être le partenaire et l'hôte de moments mémorables, dans toutes les installations, 365 jours par année.
- **RÉALISER** : tout le potentiel du Parc olympique, dans le respect et la protection de sa valeur patrimoniale; et s'affirmer comme la pierre angulaire du Quartier olympique et l'un des vecteurs de croissance de l'est de Montréal.
- **CÉLÉBRER** : reconnu comme une icône de Montréal, et qui, à l'aube de son 50<sup>e</sup> anniversaire, contribue au quotidien à la fierté de son personnel et des utilisateurs de ce grand parc urbain.

## Valeurs

- **PROFESSIONNALISME**, qui permet de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques grâce à la compétence et au dépassement de chacun.
- **RESPECT**, qui permet de bénéficier de la mobilisation de tous et de protéger l'intégrité de l'organisation.
- **INNOVATION**, qui permet de créer de la valeur ajoutée par l'évolution constante des façons de faire et de penser.
- **COLLABORATION**, qui permet de contribuer avec toutes les parties prenantes au développement du Parc olympique.
- **EXCELLENCE**, qui permet de créer des moments mémorables pour tous les clients et utilisateurs du Parc olympique.



## Secteurs d'activités

### *Le Stade : un lieu de rassemblement chargé d'histoire*

Depuis le 17 juillet 1976, date de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, le Stade n'a jamais cessé de vibrer. D'abord pour acclamer les athlètes internationaux, dont la plus connue est sans conteste Nadia Comaneci, qui fut consacrée reine des Jeux jusqu'à la tenue, en août 2023, de sa plus grande fin de semaine événementielle des dernières décennies avec l'accueil simultané de deux concerts de Metallica et du méga festival Fierté Montréal.

Conçue par l'architecte français Roger Taillibert, à la demande du maire Jean Drapeau, cette vaste sculpture de béton évoquant un coquillage est composée de 12 000 éléments préfabriqués dont la plupart pèsent plusieurs tonnes. Ces pièces ont nécessité le coulage de 71 500 mètres cubes de béton, parcourus d'environ 1 000 kilomètres de câbles d'acier sous tension.

Avec ses 56 000 sièges, le Stade est un environnement propice aux grands rassemblements culturels, sportifs et commerciaux. Depuis 1976, il a accueilli des événements de calibre mondial très diversifiés et reçu la visite de personnalités marquantes de tous les milieux. Au fil des ans, des milliers d'événements ont attiré des foules nombreuses au Stade, dont plusieurs ont atteint des records d'assistance.

Champion de la métamorphose, le Stade est continuellement l'objet de transformations pour l'adapter aux événements variés qui s'y déroulent : salons, foires, expositions, matchs d'équipes sportives professionnelles, spectacles musicaux et sports motorisés, tournages cinématographiques ou publicitaires, etc. Ces événements offrent au Québec, et à Montréal, de la visibilité et des retombées économiques importantes.



## La Tour : symbole international de Montréal



Faisant partie intégrante du Stade, la Tour de Montréal est la plus haute tour inclinée au monde avec son élévation à 165 mètres au-dessus du sol et son angle de 45 degrés.

Depuis son ouverture au public en 1987, des millions de personnes sont venues profiter de la vue offerte depuis l'Observatoire, un panorama qui s'étend jusqu'à 80 kilomètres par temps clair. Visible à des kilomètres à la ronde, le mât dans son intégralité sera complètement rénové, juste à temps pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du Parc olympique.

La Tour de Montréal est l'un des lieux les plus visités au Québec après l'Oratoire Saint-Joseph. Depuis mai 2014, la Tour de Montréal prête sa majestueuse silhouette aux causes sociales en éclairant son échine et sa niche aux couleurs emblématiques de ces causes.

En 2018, près de 32 ans après son parachèvement, la Tour de Montréal a accueilli son tout premier locataire alors que près de 1 200 employés et employées de Desjardins se sont installés dans cet édifice iconique. À l'été 2021, avec l'ajout de 80 membres du personnel de la firme SIGMA-RH Solutions, les espaces locatifs de la Tour sont désormais occupés en totalité. La venue de ces nouveaux occupants apporte désormais une nouvelle dimension économique à cet endroit déjà névralgique pour le Parc olympique.

### *Le Centre sportif : le plus beau centre aquatique en Amérique du Nord*



Au lendemain des Jeux olympiques de 1976, le Centre sportif a ouvert ses portes au grand public et aux athlètes de tous les niveaux. Plus grand centre aquatique au pays, le Centre comporte sept bassins, dont deux piscines de 50 mètres, et un bassin dédié exclusivement à la natation artistique et au water-polo. Un système de filtration d'eau régénère, quatre fois par jour, les 9,1 millions de litres d'eau du complexe aquatique.

Après avoir subi une cure de rajeunissement majeure en 2015, le Centre sportif est un carrefour inédit où le grand public côtoie les espoirs olympiques sur une base quotidienne en offrant des espaces d'entraînement et des équipements à la fine pointe de la technologie. Les familles, tout comme les sportifs aguerris, trouvent réponse à leurs besoins dans ce lieu patrimonial hautement inspirant et significatif pour notre ville et notre province.

En tant que plus grand centre aquatique au Canada, le Centre sportif accueille aussi chaque année plusieurs compétitions d'envergure nationale et internationale.



## *L'Esplanade : le lieu de rassemblement des Montréalais et des touristes*



En 1976, l'Esplanade du Parc olympique avait comme principale fonction le déplacement des foules entre les différentes compétitions. Conçue à l'origine pour laisser suffisamment d'espace aux milliers de visiteurs qui se déplaçaient, les uns pour assister à une épreuve olympique, les autres pour quitter l'enceinte du Stade, l'Esplanade du Parc olympique a bien changé depuis. Le site a attiré plus de 2,3 millions de visiteurs et accueilli plusieurs dizaines d'événements, cimentant cet endroit de choix comme pôle culturel incontournable de la métropole.

Avec 1,2 million de visiteurs depuis sa création à l'été 2012, l'Esplanade est désormais un site événementiel bien établi à Montréal. Bon an, mal an, ses neuf secteurs et plateaux accueillent plus de 300 000 visiteurs en moyenne et offrent aux Montréalais une programmation unique au Québec, hiver comme été, pour tous les goûts et tous les âges.

Parmi ses événements phares, mentionnons notamment les camions de cuisine de rue qui y sont présents tous les premiers vendredis du mois durant la belle saison, et le grand concert gratuit en plein air de l'OSM, présenté chaque année depuis son ouverture. La programmation de l'Esplanade contribue à faire du Parc olympique une destination de choix pour se divertir, puisqu'elle amène plusieurs personnes à fréquenter les sites, et ce, pendant les douze mois de l'année.

Ces dernières années, profitant d'un investissement en immobilisation consacré à la réfection d'une partie de l'Esplanade, le Parc olympique a construit et aménagé, en collaboration avec la compagnie Vans, un planchodrome de calibre international, figurant maintenant parmi les meilleurs endroits au Canada pour pratiquer la planche à roulettes.

## COMITÉ DE TRAVAIL

### Responsable du plan d'action

Le président-directeur général a désigné Mme Magalie Jutras, directrice des ressources humaines, pour agir à titre de répondante auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que de coordonnatrice de services pour ceux-ci. À ce dernier titre, elle est responsable de coordonner l'élaboration du plan d'action et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

Le mandat d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action est réalisé en collaboration avec un groupe de travail multidisciplinaire :

- **Hélène Barrette**, conseillère en communications
- **Martin Bélanger**, coordonnateur aux opérations, entraves et signalisation
- **Catherine Brunet**, directrice du Centre sportif
- **Simon de Lanauze**, responsable de secteur au Centre sportif
- **Jacinthe Carey**, coordonnatrice en ressources humaines
- **Danny Champagne**, directeur des opérations et de l'expérience client
- **Lise Charland**, directrice de la gestion immobilière
- **Guy Plante**, directeur des approvisionnements et de la gestion contractuelle
- **Philippe Houle**, directeur de la sécurité et des mesures d'urgence
- **Simon B. Robert**, directeur adjoint, technologies de l'information et télécommunications
- **Catherine Valcourt**, conseillère en communications (Webmestre)
- **Christian Zarka**, directeur de l'ingénierie et la construction

### **Le groupe s'est vu confier les responsabilités suivantes :**

- Identifier les obstacles dans leurs secteurs d'activités respectifs;
- Proposer des mesures pour les réduire;
- Assurer la mise en œuvre des mesures relevant de leur direction;
- Veiller à la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les activités de leur direction; et
- Effectuer le bilan de l'état de réalisation des mesures relevant de leur direction.

### **Processus de suivi**

La personne responsable du plan d'action organise trois rencontres par année avec le groupe de travail pour assurer la continuité et la mise en place des mesures.

### **Présentation des membres du comité de travail**

Le Parc olympique est fier de s'engager dans le plan d'action pour les personnes en situation de handicap, qui vise à rendre les installations et les services plus accessibles et inclusifs. La grande famille olympienne a identifié des membres du comité aux compétences et niveaux hiérarchiques variés. Leur mission consiste à sensibiliser le personnel afin de rendre notre emblème montréalais accessible à tous et ainsi améliorer l'expérience des visiteurs et des employé(e)s du Parc olympique. Le comité se réunit régulièrement et fait preuve d'écoute, de respect et de créativité. Le Parc olympique souhaite ainsi contribuer à la participation sociale et au bien-être des personnes en situation de handicap, dans une perspective humaine et solidaire.





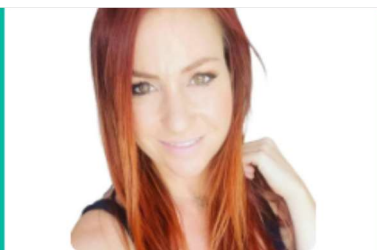
## Présentation de membres du comité, la suite



**CATHERINE BRUNET**  
Directrice au Centre sportif

**SIMON DE LANAUZE**  
Responsable de secteur Centre sportif

*Au Centre sportif, nous offrons bien sûr l'accès universel à nos installations. Notre équipe est constamment sensibilisée à cet aspect et est heureuse de partager au sein du comité les actions nouvelles et les avancées qui sont mises en place pour accueillir une clientèle diversifiée. Cette année, l'équipe du Centre sportif renouvelle des équipements et en ajoute d'autres permettant un accès facilité aux bassins. Par ailleurs, comme nous avons la chance de côtoyer au quotidien les athlètes de haute performance qui s'entraînent à l'Institut national du sport du Québec dans plusieurs disciplines paralympiques, nous avons intégré ces mêmes disciplines au programme des Journées olympiques, destinées aux groupes scolaires, afin de les faire connaître et de promouvoir auprès des jeunes des sports qu'ils connaissent moins, tels que le Goalball. Toute l'équipe du Centre sportif se donne aussi le défi de se renouveler et de s'améliorer en continu dans les accomplissements à cet égard.*



**JACINTHE CAREY**  
Coordonnatrice  
en ressources humaines

*Depuis que j'ai remarqué l'impact que les Petits Rois avaient sur moi et aussi sur mes collègues, je me suis sentie choyée de participer au plan d'action. Dès l'arrivée de nos Petits Rois au Parc olympique, ce sont eux qui ont ouvert mon regard sur un besoin important dans notre société et qui m'ont aidée à évoluer en les observant. Je suis fière d'appartenir à une organisation qui s'investit chaque année à devenir plus ouverte, plus sensible et plus proche de ses employé(e)s et clients. C'est un plaisir de m'impliquer dans ce comité avec des gens de cœur, car cela reflète tellement les valeurs du Parc olympique. Nous souhaitons que de plus en plus de personnes en situation de handicap se joignent à notre grande famille*



**GUY PLANTE**  
Directeur approvisionnements  
et gestion contractuelle

*Le Parc olympique est un joyau québécois où tous doivent pouvoir bénéficier des services de ces installations et y vivre des événements exceptionnels. Le fait de participer à ce groupe de travail me permet de mieux comprendre les besoins de nos différents secteurs, notamment en matière d'accessibilité universelle, et de voir comment le tout peut prendre forme dans nos différentes démarches d'acquisition et contrats.*



**MAGALIE JUTRAS**  
Directrice en ressources humaines

*Depuis peu, de nouveaux collègues de différents secteurs de l'organisation se sont joints au comité afin de travailler en synergie pour faire évoluer notre plan d'action. C'est toujours un plaisir de découvrir des collègues mobilisés et impliqués, avec le but commun de devenir inclusif et plus à l'écoute d'une clientèle spécifique, tant pour notre personnel que pour notre clientèle. Je suis fière de faire partie de ce comité de bâtisseurs!*



## Présentation de membres du comité, la suite



**CATHERINE VALCOURT**  
Conseillère communications Web et  
Média sociaux

*Au Centre sportif, nous offrons bien sûr l'accès universel à nos installations. Notre équipe est constamment sensibilisée à cet aspect et est heureuse de partager au sein du comité les actions nouvelles et les avancées qui sont mises en place pour accueillir une clientèle diversifiée. Cette année, l'équipe du Centre sportif renouvelle des équipements et en ajoute d'autres permettant un accès facilité aux bassins. Par ailleurs, comme nous avons la chance de côtoyer au quotidien les athlètes de haute performance qui s'entraînent à l'Institut national du sport du Québec dans plusieurs disciplines paralympiques, nous avons intégré ces mêmes disciplines au programme des Journées olympiques, destinées aux groupes scolaires, afin de les faire connaître et de promouvoir auprès des jeunes des sports qu'ils connaissent moins, tels que le Goalball. Toute l'équipe du Centre sportif se donne aussi le défi de se renouveler et de s'améliorer en continu dans les accomplissements à cet égard.*



**MARTIN BÉLANGER**  
Coordonnateur aux opérations  
Entraves et signalisation

*Au cours des dernières années, j'ai pu côtoyer différents corps de métiers au Parc olympique. Chacun était impliqué indirectement avec l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, j'ai la chance d'apporter des idées ainsi que des solutions afin de faciliter leur visite sur notre site! Que ce soit l'accès des véhicules adaptés, l'affichage, la signalisation, les rampes d'accès... Les prochaines années seront très achalandées côté tourisme et événementiel. Tous ensemble, nous rendrons leur passage chez nous encore plus sécuritaire et agréable.*



**HÉLÈNE BARRETTE**  
Conseillère en communications

*C'est un privilège de participer avec des collègues dédiés à des actions concrètes qui permettent à un plus grand nombre de profiter de moments mémorables dans nos installations iconiques. Le Parc olympique multiplie les efforts depuis des années pour rendre son site et les événements qui s'y déroulent plus inclusifs et je suis fière de pouvoir contribuer, grâce à ce comité, à cet objectif commun. À communiquer sans modération!*



**PHILIPPE HOULE**  
Directeur Sécurité et mesures d'urgence

*C'est un privilège de participer avec des collègues dédiés à des actions concrètes qui permettent à un plus grand nombre de profiter de moments mémorables dans nos installations iconiques. Le Parc olympique multiplie les efforts depuis des années pour rendre son site et les événements qui s'y déroulent plus inclusifs et je suis fière de pouvoir contribuer, grâce à ce comité, à cet objectif commun. À communiquer sans modération!*

## CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS

Le Parc olympique a sollicité la collaboration de l'organisme Kéroul, le 14 février 2022, afin de bonifier l'identification des obstacles et des mesures à mettre en place afin de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes en situation de handicap. Puisque plusieurs mesures sont en continuité au présent plan d'action, il n'a pas été nécessaire de demander une révision des actions pour 2024-2025.



## OFFRE DE SOUTIEN-CONSEIL

Le groupe de travail bénéficie aussi d'un service de soutien-conseil offert par l'Office afin de répondre à toute question relative à la participation sociale des personnes en situation de handicap, incluant l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de son plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées.



## BILAN DES MESURES RÉALISÉES AU 31 MARS 2024

<i>Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi et les mesures de promotion</i>				
OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Sous-représentation des personnes en situation de handicap dans le milieu de travail	Sensibiliser les gestionnaires aux biais inconscients visant à contribuer à accroître la représentation des personnes en situation de handicap en milieu de travail	Offrir une formation ou un atelier contribuant à identifier les biais inconscients et les réduire	Participation des gestionnaires à la formation intitulée : Biais inconscients et discrimination / CDPDJ	Reporté à l'année prochaine  Direction des ressources humaines
	Accroître la visibilité de nos offres d'emploi contribuant à l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap	Favoriser la diffusion d'offres d'emploi en collaboration avec : - <i>ROSEPH</i> – Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes en situation de handicap; et - <i>SPHERE</i> – Inclure par l'emploi, une personne à la fois	Diffusion d'offres d'emploi dans les réseaux de nos partenaires	Reporté à l'année prochaine  Direction des ressources humaines
		Revoir l'image du site Carrières sur le Web en mettant, entre autres, l'accent sur le profil diversifié du personnel	Présence visuelle de personnes en situation de handicap sur le site Web et Carrière  Constituer une banque d'images contribuant à démontrer l'ouverture et la diversité en milieu de travail	Reporté à l'année prochaine  Direction du marketing et de la commercialisation

**Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi et les mesures de promotion**

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Sous-représentation des personnes en situation de handicap dans le milieu de travail	Actions favorisant la sensibilisation et les mesures concrètes favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu de travail	Publier le plan d'action	<p>Informer le personnel de la mise à jour annuelle du plan d'action <i>Début avril 2023</i></p> <p>Disponibilité du plan sur l'intranet <i>Début avril 2023</i></p>	<p>Réalisé</p> <p>Direction des ressources humaines</p>
		Suivre l'avancement du plan d'action	<p>Tenue d'au moins deux rencontres du groupe de travail <i>1<sup>ère</sup> rencontre : 29 septembre 2023</i> <i>2<sup>e</sup> rencontre : 5 décembre 2023</i></p>	<p>Réalisé</p> <p>Direction des ressources humaines</p>
		Poursuivre les activités de sensibilisation et de promotion interne	<p>Publications via nos outils de communication à l'interne (courriel, intranet, plateforme Teams)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Semaine des personnes handicapées du 1<sup>er</sup> au 7 juin : Affichage dans nos unités d'affaires et publications sur nos réseaux sociaux pour promouvoir un monde plus inclusif.</i></li> <li>• <i>Promotion de la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre.</i></li> </ul>	<p>Réalisé</p> <p>Direction des ressources humaines en collaboration avec l'équipe des Communications</p>
		Offrir une formation sur la diversité et l'inclusion aux membres du groupe de travail	<p>Formation ou atelier du groupe de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'intégration, l'accompagnement et le maintien en emploi des personnes en situation de handicaps : des solutions adaptées à vos besoins! Jacinthe Carey, 25 avril 2023</i></li> <li>• <i>Formation Vison inclusion, Jacinthe Carey, 5 mai 2023</i></li> </ul>	<p>Réalisé</p> <p>Direction des ressources humaines</p>
		Partager de l'information et/ou des outils pertinents au groupe de travail	<p>Diffusion d'information et/ou de documents pertinents dans l'équipe Équité, diversité et inclusion sur Teams</p>	<p>En continu</p> <p>Direction des ressources humaines</p>



Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi et les mesures de promotion (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
	<b>MESURES RÉALISÉES NON-PRÉVUES EN 2023-2024</b>			
		Participation au jumelage de Duo-Emploi pour un stage d'un jour aux Ressources humaines avec une personne en situation de handicap	Jumelage réalisé en juin 2023 et inciter d'autres unités d'affaires à participer au Duo-Emploi chaque année	Réalisé en juin 2023 et en continu  Direction des ressources humaines
	Favoriser l'autonomie et la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme en bonifiant le partenariat avec la Fondation Les Petits Rois	Ajout de nouveaux partenaires dans l'organisation qui s'impliquent pour donner de nouvelles tâches variées aux Petits Rois en misant sur leurs forces individuelles et à bonifier leur expérience de travail en diversifiant les tâches	Inclure les Petits Rois dans divers projets mobilisateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à notre campagne d'entraide en préparant les emballages de bas achetés lors de notre campagne de financement à l'interne (154 paquets);</li> <li>Décoration de biscuits pour une collecte de fonds organisée par notre point de service alimentaire L'INSOLITE au profit de la Fondation des Petits Rois (montant amassé de 103 \$).</li> </ul>	Réalisé et en continu  Direction des ressources humaines
	Planifier l'embauche des Petits Rois à la fin de leur stage prévu en juin 2026	Communiquer avec les unités d'affaires et les gestionnaires afin de trouver des idées de nouvelles tâches à long terme pour les Petits Rois afin d'occuper leur temps	Mise sur pied d'un nouveau plateau de travail permanent d'ambassadeurs des Petits Rois au sein de l'organisation	Réalisé et en continu  Direction des ressources humaines
	Inciter d'autres entreprises à être sensibilisées à la Fondation Les Petits Rois	Continuer de faire rayonner le partenariat de Loto-Québec avec la Fondation Les Petits Rois	Faire rayonner le partenariat avec les Petits Rois à l'externe <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication LinkedIn et sur les réseaux sociaux</li> </ul>	Réalisé et en continu  Direction des ressources humaines

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux services offerts*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Participation des personnes en situation de handicap aux événements présentés sur le site du Parc olympique	Sensibiliser les organisateurs d'événements à respecter certains critères d'accessibilité pour assurer la pleine participation des personnes en situation de handicap	Intégrer des critères reliés à l'accessibilité lors de l'attribution des contrats aux organisateurs d'événements	Observations sur le site du respect des critères reliés à l'accessibilité et suivi des mesures à améliorer	En continu  Centre sportif, Tour, Stade, Esplanade et Stationnements
	Rehausser le parcours client dans les Salons/Expositions pour les personnes à mobilité réduite qui doivent emprunter la voie carrossable	Identifier le / les parcours et prévoir le matériel d'habillage (ex.: rideau autoportant noir, tapis, etc.)	Parcours bonifié contribuant à l'expérience client des personnes à mobilité réduite	En continu  Directions Événements et opérations et Sécurité et mesures d'urgence
Participation des personnes en situation de handicap aux activités du Centre sportif	Évaluer les dispositions qui pourraient être mise en place pour favoriser la participation de personnes en situation de handicap aux activités du Centre sportif	Identifier et sonder un groupe visant à bonifier la réflexion en cours	Compilation et analyse des données du sondage	Reporté à l'année prochaine  Direction du Centre sportif



Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux services offerts (suite)				
OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Services limités et peu diffusés pour les personnes en situation de handicap	Rendre l'expérience agréable aux personnes en situation de handicap lors d'événements publics, notamment en revisitant l'offre de prêt de fauteuils roulants	Bonifier le service de prêt de fauteuils roulants, incluant une offre plus concrète par le biais d'une information mieux diffusée et offrir un accompagnement, parfois personnalisé, jusqu'au siège ou jusqu'à l'entrée de l'activité	Mise en place, avec les TI, d'un système de prêt de fauteuil roulant à partir du site Web et diffuser l'information <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le nouveau site Web en élaboration, ajout d'une mention dans l'onglet « Nous joindre » permettant la location de fauteuils roulants;</li> <li>• Achat prévu de 5 fauteuils roulants dans la prochaine année financière (2024-2025).</li> </ul>	En continu  Direction Événements et opérations, en collaboration avec la Sécurité et mesures d'urgence
Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations				
OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Méconnaissance des besoins des personnes en situation de handicap	Permettre à la clientèle de transmettre ses commentaires concernant l'accessibilité aux lieux	Ajouter une ou plusieurs questions dans les sondages à l'intention de la clientèle sur les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap	Modification des sondages à l'intention de la clientèle afin d'obtenir l'information contribuant à l'amélioration de l'expérience client <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajouté dans les prochains sondages 2024-2025 – CSPO et post-événement.</li> </ul>	En continu  Direction du marketing et de la commercialisation
	Améliorer la compréhension des parties prenantes aux problèmes d'accessibilité des lieux	Partager l'information relative aux problèmes d'accessibilité et tenter d'intégrer des solutions par l'entremise des divers projets	Nombre de projets ayant intégré des mesures de réduction ou d'élimination des obstacles <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux bureaux administratifs aménagés pour faciliter l'accès;</li> <li>• Réaménagement des accès du métro Viau vers la grande place;</li> <li>• Installation de bornes de recharge;</li> <li>• Réfection des drapeaux sur l'Esplanade (contenu informatif accessible par le biais de la technologie numérique)</li> </ul>	Réalisé et en continu  Direction de l'ingénierie et de la construction

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations (suite)				
OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Accessibilité de certains lieux aux personnes en situation de handicap	Prévoir les besoins des personnes en situation de handicap lors d'événements et/ou d'activités réservés au personnel	Tenir à jour la liste des personnes ayant des besoins particuliers qui travaillent au Parc olympique	Assurer la mise à jour de la liste <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une liste pour identifier et répondre aux besoins particuliers de certains de nos employés et évaluation des besoins spécifiques des Petits Rois</li> <li>Un plan de mesures d'urgence est en élaboration à l'attention de la clientèle à mobilité réduite qui assiste aux événements</li> </ul>	Réalisé et en continu  Directions des ressources humaines et de la Sécurité et des mesures d'urgence
	<b>MESURES RÉALISÉES NON-PRÉVUES EN 2023-2024</b>			
	Prévoir les besoins des personnes en situation de handicap lors d'événements et/ou d'activités	Être attentifs aux besoins de notre clientèle afin de nous assurer que leur parcours soit toujours le plus fluide possible	Mesures pour les athlètes et clientèle à mobilité réduite <ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de Zumba adaptés;</li> <li>Plan d'entraînement privé adapté avec accompagnateur et kinésiologue;</li> <li>Chien d'assistance permis sur les plages des bassins;</li> <li>Ajout d'un escalier et d'une rampe d'accès aux bassins;</li> <li>Remplacement du pèse-personne pour la clientèle en fauteuil roulant pour faciliter l'accès aux bassins;</li> <li>Accès accordé à une personne à mobilité réduite pour tenir une activité de financement dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre 2023.</li> </ul>	Réalisé et en continu  Direction du Centre sportif
Signalisation des sites, espaces et services pour les personnes en situation de handicap	Rendre le parcours plus facile en améliorant la signalisation afin de faciliter le repérage pour la personne et/ou son accompagnateur(trice)	Cibler les mesures à mettre en place selon la demande portée à notre attention par les clientèles visées, dont la signalisation	Ajouter les pictogrammes sur la carte et / ou sur le site <ul style="list-style-type: none"> <li>Conception de pictogrammes spécifiques pour affichage et installation d'une signalisation adaptée des parcours lors des événements.</li> <li>Signalisation adaptée lorsque possible avec des pictogrammes pour indiquer des modifications aux parcours de circulation ou aux accès (Ex. : fermeture de la Rotonde la nuit).</li> </ul>	Réalisé et en continu  Équipe des communications réachemine la demande à la direction concernée pour prise d'action (Marketing et commercialisation et / ou Gestion immobilière)



Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Faciliter l'identification des accès aux personnes en situation de handicap	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	<p>Ajouter un onglet «Accessibilité» à la page d'accueil du site Web permettant ainsi aux personnes en situation de handicap d'obtenir rapidement et aisément l'information en lien avec l'accessibilité de nos installations</p> <p>Ajouter une carte présentant des pictogrammes d'accessibilité Kéroul indiquant le niveau d'accessibilité du lieu accompagné du lien menant à notre fiche Kéroul</p>	<p>Accès à l'information sur notre site Web</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures intégrées dans le nouveau site Web du Parc olympique (date à venir – automne 2024).</li> </ul>	<p>Reporté à l'année prochaine</p> <p>Direction du marketing et de la commercialisation</p>
Accessibilité des plateformes de communication Web, incluant intranet, et des affichages sur le site pourraient respecter des standards encore plus rigoureux	Favoriser l'accessibilité la plus complète : - des contenus, y compris les médias numériques, les plateformes transactionnelles et les affichages sur le site; et - des communications destinées aux abonné(e)s à nos listes de diffusion	<p>Intégrer des critères reliés à l'accessibilité lors d'appels d'offres de plateformes transactionnelles</p> <p>Appliquer les critères d'accessibilité prévus dans le document <a href="#">Standards sur l'accessibilité des sites Web</a> (SGQRI) à l'ensemble de nos plateformes Web, internes et externes</p>	<p>Nombre d'appels d'offres de plateformes transactionnelles incluant les critères reliés à l'accessibilité.</p> <p>Disponibilité des résultats sur les tests d'accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Répond aux critères d'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 ET/OU Mesures intégrées dans le nouveau site Web (date à venir).</li> <li>Lors de la mise en ligne du nouveau site Web, la communication mentionnera qu'il comporte les nouveaux standards pour permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (en continu)</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>Équipes du Marketing, des TI et des Communications</p>

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité à l'information et aux documents (suite)*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
		S'assurer que les envois de communications à nos listes de diffusion soient accessibles	Disponibilité des résultats sur les tests d'accessibilité <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répond aux critères d'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0</li> <li>• Changé de système Mailchimp : lu et peut être lu. Avril 2023.</li> </ul>	En continu Équipes du Marketing, des TI et des Communications
		Améliorer l'accessibilité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sur notre site Web	Rendre disponible le plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap dans un format .pdf accessible ou une solution alternative, au besoin.	

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'adaptation aux situations particulières: situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Évaluer les besoins potentiels d'une personne en situation de handicap advenant une situation d'urgence (évacuation)	Assurer la sécurité physique des employé(e)s ayant déclaré une incapacité ou un handicap	Évaluer les moyens de secours adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, diffuser l'information et former notre personnel	Prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap, incluant les stagiaires Petits Rois, dans la mise à jour du plan des mesures d'urgence et mise en place des solutions identifiées	En continu Direction de la sécurité et des mesures d'urgence

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Maintenir nos connaissances en ce qui concerne l'approvisionnement accessible	Maintenir nos connaissances en matière de bonnes pratiques d'approvisionnement accessible aux personnes en situation de handicap	Assurer un transfert de connaissances	<p>Avoir en tout temps au moins un membre de l'équipe des achats ayant suivi la formation sur l'approvisionnement accessible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Activité de groupe pour les nouvelles recrues afin de s'assurer de l'acquisition des connaissances sur l'approvisionnement accessible au début 2024;</i></li> <li>• <i>Sensibiliser toutes les nouvelles personnes qui rejoindront l'équipe à titre d'acheteur, acheteuse, en leur partageant:</i></li> <li>• <i>- La fiche Approvisionnement accessible : Des réponses à vos questions; et</i></li> <li>• <i>- Le guide d'accompagnement L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes en situation de handicap</i></li> </ul>	<p>En continu</p> <p>Direction des approvisionnements et de la gestion contractuelle</p>
Sensibilisation des fournisseurs à l'accessibilité universelle	Informers nos fournisseurs de notre philosophie et notre volonté et identifier ceux qui les partagent	Impliquer le Secrétariat du Conseil du trésor dans nos démarches et obtenir des pistes d'amélioration	Prioriser et procéder à la mise en place des meilleures pratiques, le cas échéant	<p>En continu</p> <p>Direction des approvisionnements et de la gestion contractuelle</p>
		Évaluer l'ajout d'une clause générale contractuelle aux documents d'appels d'offres	Rédaction et intégration de la clause dans nos appels d'offres	
		Communiquer notre vision et développer un outil permettant de savoir si un fournisseur possède un programme ou adhère au concept d'approvisionnement accessible	Liste de fournisseurs qui soutiennent notre approche et qui ont développé un programme d'inclusion ou qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap	

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles (suite)*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
	Définir et considérer les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap	Évaluer les produits par rapport à l'accessibilité universelle	Liste de produits adaptés; S'informer auprès du <a href="#">Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)</a> <i>• Observation ayant mené à l'acquisition de matériel spécifique au besoin identifié.</i>	En continu  Direction des approvisionnements et de la gestion contractuelle
		Susciter le développement de nouveaux produits en collaboration avec nos fournisseurs, si la situation se présente	Nombre de développements réalisés, le cas échéant	

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes en situation de handicap*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RÉSULTATS ET RESPONSABLES
Manque de connaissance des besoins de la clientèle en situation de handicap et des actions possibles	Sensibiliser le personnel sur les différents types d'incapacités afin de connaître les meilleures pratiques à adopter	Présentation de capsules d'autoformation à notre personnel (exemple <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> )	Diffusion de deux capsules <i>• Diffusion de capsules vidéo de sensibilisation à l'intégration sur le trouble de l'audition et le spectre de l'autisme lors de la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre</i>	Réalisé  Direction des ressources humaines et équipe des Communications
Faciliter l'identification des accès aux personnes handicapées	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	Ajout des pictogrammes d'accessibilité Kéroul indiquant le niveau d'accessibilité du lieu, accompagné du lien menant vers notre fiche Kéroul  Intégration d'un plan de site identifiant les entrées accessibles	Accès à l'information sur notre site Web	Reporté à l'année prochaine  Direction du marketing et de la commercialisation



## OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES ENTRE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2024 ET LE 31 MARS 2025

<i>Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi et les mesures de promotion</i>				
OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Sous-représentation des personnes en situation de handicap dans le milieu de travail	Sensibiliser les gestionnaires aux biais inconscients visant à contribuer à accroître la représentation des personnes en situation de handicap en milieu de travail	Offrir une formation ou un atelier contribuant à identifier les biais inconscients et les réduire	Participation des gestionnaires à la formation intitulée : Biais inconscients et discrimination / CDPDJ	Au 31 mars 2025  Direction des ressources humaines
	Accroître la visibilité de nos offres d'emploi contribuant à l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap	Favoriser la diffusion d'offres d'emploi en collaboration avec : - <i>ROSEPH</i> – Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes en situation de handicap; et - <i>SPHERE</i> – Inclure par l'emploi, une personne à la fois	Diffusion d'offres d'emploi dans les réseaux de nos partenaires et voir comment collaborer davantage avec ces organismes  <i>Possibilité de faire une vidéo avec l'organisme ROSEPH pour promouvoir nos installations à de futur(e)s travailleurs (euses) en situation de handicap qui pourrait être diffusée éventuellement sur notre site Web et réseaux sociaux</i>	Au 31 mars 2025  Direction des ressources humaines
		Revoir l'image du site Carrières sur le Web en mettant, entre autres, l'accent sur le profil diversifié du personnel	Présence visuelle de personnes en situation de handicap sur le site Web et Carrière  <i>Constituer une banque d'images contribuant à démontrer l'ouverture et la diversité en milieu de travail</i>	Au 31 mars 2025  Direction du marketing et de la commercialisation

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi et les mesures de promotion*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Sous-représentation des personnes en situation de handicap dans le milieu de travail	Actions favorisant la sensibilisation et les mesures concrètes favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu de travail	Publier le plan d'action	Informer le personnel de la mise à jour annuelle du plan d'action  Disponibilité du plan sur l'intranet	D'ici le 15 avril 2023  Direction des ressources humaines
		Suivre l'avancement du plan d'action	Tenue d'au moins deux rencontres du groupe de travail	Au 31 mars 2025  Direction des ressources humaines
		Poursuivre les activités de sensibilisation et de promotion interne	Publications via nos outils de communication à l'interne (courriel, intranet, plateforme Teams)	En continu  Direction des ressources humaines en collaboration avec l'équipe des Communications
		Offrir une formation sur la diversité et l'inclusion aux membres du groupe de travail	Formation ou atelier du groupe de travail	Au 31 mars 2025  Direction des ressources humaines
		Partager de l'information et/ou des outils pertinents au groupe de travail	Diffusion d'information et/ou de documents pertinents dans l'équipe Équité, diversité et inclusion sur Teams	En continu  Direction des ressources humaines

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi et les mesures de promotion (suite)*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
		Participation au jumelage de Duo-Emploi pour un stage d'un jour aux Ressources humaines avec une personne en situation de handicap	Jumelage à réaliser en juin 2024 et inciter d'autres unités d'affaires à participer au Duo-Emploi chaque année	En juin 2024  Direction des ressources humaines
	Favoriser l'autonomie et la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme en bonifiant le partenariat avec la Fondation Les Petits Rois	Ajout de nouveaux partenaires dans l'organisation qui s'impliquent pour donner de nouvelles tâches variées aux Petits Rois en misant sur leurs forces individuelles et à bonifier leur expérience de travail en diversifiant les tâches	Inclure les Petits Rois dans divers projets mobilisateurs	En continu  Direction des ressources humaines
	Planifier l'embauche des Petits Rois à la fin de leur stage prévu en juin 2026	Communiquer avec les unités d'affaires et les gestionnaires afin de trouver des idées de nouvelles tâches à long terme pour les Petits Rois afin d'occuper leur temps	Organiser des rencontres avec le nouveau comité responsable des Petits Rois afin de trouver de nouvelles idées de tâches	Au 31 mars 2025  Direction des ressources humaines
	Inciter d'autres entreprises à être sensibilisées à la Fondation Les Petits Rois	Continuer de faire rayonner le partenariat de Loto-Québec avec la Fondation Les Petits Rois	Faire rayonner le partenariat avec les Petits Rois à l'externe	En continu  Direction des ressources humaines

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux services offerts

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Participation des personnes en situation de handicap aux événements présentés sur le site du Parc olympique	Sensibiliser les organisateurs d'événements à respecter certains critères d'accessibilité pour assurer la pleine participation des personnes en situation de handicap	Intégrer des critères reliés à l'accessibilité lors de l'attribution des contrats aux organisateurs d'événements	Observations sur le site du respect des critères reliés à l'accessibilité et suivi des mesures à améliorer	En continu  Centre sportif, Tour, Stade, Esplanade et Stationnements
	Rehausser le parcours client dans les Salons/Expositions pour les personnes à mobilité réduite qui doivent emprunter la voie carrossable	Identifier le / les parcours et prévoir le matériel d'habillage (ex.: rideau autoportant noir, tapis, etc.)	Parcours bonifié contribuant à l'expérience client des personnes à mobilité réduite	En continu  Directions Événements et opérations et Sécurité et mesures d'urgence
Participation des personnes en situation de handicap aux activités du Centre sportif	Évaluer les dispositions qui pourraient être mise en place pour favoriser la participation de personnes en situation de handicap aux activités du Centre sportif	Identifier et sonder un groupe visant à bonifier la réflexion en cours	Compilation et analyse des données du sondage. <i>Ajout d'au moins une question au sondage en rapport avec les personnes en situation de handicap.</i>	Au 31 mars 2025  Direction du Centre sportif





*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux services offerts (suite)*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Services limités et peu diffusés pour les personnes en situation de handicap	Rendre l'expérience agréable aux personnes en situation de handicap lors d'événements publics, notamment en revisitant l'offre de prêt de fauteuils roulants	Bonifier le service de prêt de fauteuils roulants, incluant une offre plus concrète par le biais d'une information mieux diffusée et offrir un accompagnement, parfois personnalisé, jusqu'au siège ou jusqu'à l'entrée de l'activité	Mise en place, avec les TI, d'un système de prêt de fauteuil roulant à partir du site Web et diffuser l'information	Au 31 mars 2025  Direction Événements et opérations, en collaboration avec la Sécurité et mesures d'urgence

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Méconnaissance des besoins des personnes en situation de handicap	Permettre à la clientèle de transmettre ses commentaires concernant l'accessibilité aux lieux	Ajouter une ou plusieurs questions dans les sondages à l'intention de la clientèle sur les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap	Modification des sondages à l'intention de la clientèle afin d'obtenir l'information contribuant à l'amélioration de l'expérience client	Au 31 mars 2025  Direction du marketing et de la commercialisation
	Améliorer la compréhension des parties prenantes aux problèmes d'accessibilité des lieux	Partager l'information relative aux problèmes d'accessibilité et tenter d'intégrer des solutions par l'entremise des divers projets	Nombre de projets ayant intégré des mesures de réduction ou d'élimination des obstacles	Au 31 mars 2025  Direction de l'ingénierie et de la construction

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations (suite)*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Accessibilité de certains lieux aux personnes en situation de handicap	Prévoir les besoins des personnes en situation de handicap lors d'événements et/ou d'activités réservés au personnel	Tenir à jour la liste des personnes ayant des besoins particuliers qui travaillent au Parc olympique	Assurer la mise à jour de la liste	Au 31 mars 2025  Directions des ressources humaines et de la Sécurité et des mesures d'urgence
	Prévoir les besoins des personnes en situation de handicap lors d'événements et/ou d'activités	Être attentifs aux besoins de notre clientèle afin de nous assurer que leur parcours soit toujours le plus fluide possible	Mesures pour les athlètes et clientèle à mobilité réduite	Au 31 mars 2025  Direction du Centre sportif
Signalisation des sites, espaces et services pour les personnes en situation de handicap	Rendre le parcours plus facile en améliorant la signalisation afin de faciliter le repérage pour la personne et/ou son accompagnateur(trice)	Cibler les mesures à mettre en place selon la demande portée à notre attention par les clientèles visées, dont la signalisation	Ajouter les pictogrammes sur la carte et / ou sur le site	Au 31 mars 2025  Équipe des communications réachemine la demande à la direction concernée pour prise d'action (Marketing et commercialisation et / ou Gestion immobilière)

Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Faciliter l'identification des accès aux personnes en situation de handicap	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	<p>Ajouter un onglet «Accessibilité» à la page d'accueil du site Web permettant ainsi aux personnes en situation de handicap d'obtenir rapidement et aisément l'information en lien avec l'accessibilité de nos installations</p> <p>Ajouter une carte présentant des pictogrammes d'accessibilité Kéroul indiquant le niveau d'accessibilité du lieu accompagné du lien menant à notre fiche Kéroul</p>	Accès à l'information sur notre site Web	<p>Au 31 mars 2025</p> <p>Direction du marketing et de la commercialisation</p>
Accessibilité des plateformes de communication Web, incluant intranet, et des affichages sur le site pourraient respecter des standards encore plus rigoureux	Favoriser l'accessibilité la plus complète : - des contenus, y compris les médias numériques, les plateformes transactionnelles et les affichages sur le site; et - des communications destinées aux abonné(e)s à nos listes de diffusion	Intégrer des critères reliés à l'accessibilité lors d'appels d'offres de plateformes transactionnelles	Nombre d'appels d'offres de plateformes transactionnelles incluant les critères reliés à l'accessibilité	<p>Au 31 mars 2025</p> <p>Équipes du Marketing, des TI et des Communications</p>
		Appliquer les critères d'accessibilité prévus dans le document <a href="#">Standards sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI)</a> à l'ensemble de nos plateformes Web, internes et externes	Disponibilité des résultats sur les tests d'accessibilité	

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'accessibilité à l'information et aux documents (suite)*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
		S'assurer que les envois de communications à nos listes de diffusion soient accessibles	Disponibilité des résultats sur les tests d'accessibilité	Au 31 mars 2025
		Améliorer l'accessibilité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sur notre site Web	Rendre disponible le plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap dans un format .pdf accessible ou une solution alternative, au besoin.	Équipes du Marketing, des TI et des Communications

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'adaptation aux situations particulières: situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Évaluer les besoins potentiels d'une personne en situation de handicap advenant une situation d'urgence (évacuation)	Assurer la sécurité physique des employé(e)s ayant déclaré une incapacité ou un handicap	Évaluer les moyens de secours adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, diffuser l'information et former notre personnel	Prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap, incluant les stagiaires Petits Rois, dans la mise à jour du plan des mesures d'urgence et mise en place des solutions identifiées	En continu  Direction de la sécurité et des mesures d'urgence



*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Maintenir nos connaissances en ce qui concerne l'approvisionnement accessible	Maintenir nos connaissances en matière de bonnes pratiques d'approvisionnement accessible aux personnes en situation de handicap	Assurer un transfert de connaissances	Avoir en tout temps au moins un membre de l'équipe des achats ayant suivi la formation sur l'approvisionnement accessible	En continu  Direction des approvisionnements et de la gestion contractuelle
Sensibilisation des fournisseurs à l'accessibilité universelle	Informer nos fournisseurs de notre philosophie et notre volonté et identifier ceux qui les partagent	Impliquer le Secrétariat du Conseil du trésor dans nos démarches et obtenir des pistes d'amélioration	Prioriser et procéder à la mise en place des meilleures pratiques, le cas échéant	En continu  Direction des approvisionnements et de la gestion contractuelle
		Évaluer l'ajout d'une clause générale contractuelle aux documents d'appels d'offres	Rédaction et intégration de la clause dans nos appels d'offres	
		Communiquer notre vision et développer un outil permettant de savoir si un fournisseur possède un programme ou adhère au concept d'approvisionnement accessible	Liste de fournisseurs qui soutiennent notre approche et qui ont développé un programme d'inclusion ou qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap	



*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles (suite)*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
	Définir et considérer les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap	Évaluer les produits par rapport à l'accessibilité universelle	Liste de produits adaptés; S'informer auprès du <a href="#">Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)</a> .	En continu  Direction des approvisionnements et de la gestion contractuelle
		Susciter le développement de nouveaux produits en collaboration avec nos fournisseurs, si la situation se présente	Nombre de développements réalisés, le cas échéant	

*Mesures destinées à prévenir et à réduire les obstacles à l'intégration, soit des mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes en situation de handicap*

OBSTACLES	OBJECTIFS VISÉS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES ET ÉCHÉANCIERS
Manque de connaissance des besoins de la clientèle en situation de handicap et des actions possibles	Sensibiliser le personnel sur les différents types d'incapacités afin de connaître les meilleures pratiques à adopter	Présentation de capsules d'autoformation à notre personnel (exemple <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> )	Diffusion de capsules	Au 31 mars 2025  Direction des ressources humaines et équipe des Communications
Faciliter l'identification des accès aux personnes handicapées	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	Ajout des pictogrammes d'accessibilité Kéroul indiquant le niveau d'accessibilité du lieu, accompagné du lien menant vers notre fiche Kéroul  Intégration d'un plan de site identifiant les entrées accessibles	Accès à l'information sur notre site Web	Au 31 mars 2025  Direction du marketing et de la commercialisation

## REDDITION DE COMPTES

Chaque responsable doit, lorsqu'un commentaire est porté à son attention, prendre les mesures raisonnables pour traiter la situation à la satisfaction de la clientèle et informer un membre du groupe de travail ou la Direction des ressources humaines, le cas échéant. Pour l'exercice 2023-2024, aucune plainte ou mesure d'accommodement relative à l'accès aux lieux, à l'information ou aux services offerts n'a été acheminée à la Direction des ressources humaines.

## ADOPTION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 a été recommandé par le comité des ressources humaines le 12 mars 2024 et approuvé par le conseil d'administration le 27 mars 2024.

## PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est diffusé à l'ensemble des employés et employées du Parc olympique et accessible, tant dans le portail intranet que sur le site Web du Parc olympique ([www.parcolympique.qc.ca](http://www.parcolympique.qc.ca)), et ce, toujours afin de poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes à l'importance d'offrir des services de qualité aux personnes handicapées.

Une copie en médias adaptés ou papier peut être disponible sur demande en communiquant avec Mme Jacinthe Carey à l'adresse courriel suivante : [jacinthe.carey@parcolympique.ca](mailto:jacinthe.carey@parcolympique.ca).



## COORDONNÉES

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes en situation de handicap peuvent être adressés à :

**Mme Jacinthe Carey**  
**Parc olympique**  
**Direction des ressources humaines**  
**4545, avenue Pierre-De Coubertin**  
**Montréal (Québec) H1V 0B2**

Courriel : [jacinthe.carey@parcolympique.ca](mailto:jacinthe.carey@parcolympique.ca)  
Site Web: [www.parcolympique.ca](http://www.parcolympique.ca)